



CONGO-VATICAN

Une commission mixte pour le suivi de l'accord-cadre



Les délégations du Congo et du Saint-Siège

La commission mixte de suivi de l'application de l'accord-cadre entre le Congo et le Vatican a été mise en place, hier à Brazzaville, lors d'une cérémonie co-présidée par le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, et Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire du Saint-Siège pour les rapports avec les États et des organisations internationales.

« Je tiens à vous rassurer de la ferme volonté et de la détermination du gouvernement congolais à réunir toutes les conditions nécessaires au bon fonctionnement de cette commission afin qu'elle puisse accomplir ses missions », a indiqué le ministre.

Page 16



Yvon Brice Mouangassa/Adiac

VIE DES PARTIS

Des mutations annoncées au RDPS

Lors de l'élection du nouveau président fédéral du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) à Brazzaville, Yvon Brice Mouangassa, le président du parti, Jean-Marc Thystère Tchicaya, a fait savoir que de grandes mutations sont prévues afin de mieux préparer les enjeux à venir.

Page 3

EXÉCUTIF

L'équipe gouvernementale réaménagée



Christian Yoka

Dans la nouvelle équipe, Christian Yoka fait son entrée en tant que ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, tandis que Rigobert Maboundou marque



Rigobert Maboundou

son retour, après une éclipse de quelques années, en qualité de ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Pages 2,3 et 4

DISPARITION

Hommage littéraire à Claude Emmanuel Eta-Onka

Les hommes de lettres ont organisé une veillée littéraire pour rendre hommage au général Claude Emmanuel Eta-Onka, auteur de plusieurs ouvrages, décédé le 25 décembre 2024 à Brazzaville. A cette occasion, les écrivains ont initié un projet de l'anthologie qui sera éditée en mémoire de l'illustre disparu.

Page 13



Le témoignage du président de l'UNEAC, Henri Djombo, sur la vie littéraire d'Eta-Onka

Éditorial Partenariat

Page 2

ÉDITORIAL

Partenariat

La Chine vient de donner une fois de plus un signal fort dans le cadre de ses relations avec l'Afrique, à travers la visite effectuée en ce début d'année 2025 par son ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, en Namibie, en République du Congo, au Nigeria et au Tchad.

Chaque année, depuis 35 ans, le chef de la diplomatie chinoise effectue sa traditionnelle tournée internationale en commençant par le continent africain. Ce déplacement signifie que Pékin veut perpétuer sa relation avec l'Afrique. Nonobstant les bouleversements intervenus dans le monde, l'engagement de l'Empire du Milieu reste constant.

Animées par une volonté commune de consolider leurs liens à travers le Focac (Forum de coopération Chine-Afrique), les deux parties sont focalisées par la recherche de consensus sur les questions d'intérêts communs au plan bilatéral et multilatéral.

Vingt-cinq ans après son lancement, ce cadre de coopération a permis la réalisation de nombreuses infrastructures sur le continent, notamment quelque 100 000 km de routes, 10 000 km de voies ferrées, 1000 ponts et 100 ports en Afrique.

Les autres secteurs qui attendent d'être développés pour assurer la diversification économique du continent et la lutte contre la pauvreté sont l'agriculture, le tourisme, les énergies nouvelles, la formation, la santé, la technologie. A ce titre, la Chine mais aussi d'autres partenaires intéressés à investir en Afrique sont les bienvenus.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNEMENT

Les deux nouveaux venus et les défis qui les attendent

Les ministres Christian Yoka et Rigobert Maboundou viennent d'entrer au gouvernement. Le premier va s'occuper des finances et du budget pendant que le second a en charge la recherche scientifique et l'innovation technologique. Deux secteurs clés pour lesquels les défis sont énormes.

C'est la première fois pour Christian Yoka d'occuper un poste ministériel. Juriste de formation, il est diplômé en fiscalité de l'Université Paris Panthéon-Sorbonne et a également un master en droit bancaire et financier de l'Université de Boston. Il a pris la tête du département Afrique de l'Agence française de développement (AFD) en 2021. Christian Yoka a été directeur régional pour l'Afrique de l'Est de 2018 à 2021. Il dispose d'une longue expérience de terrain sur le continent africain. Il fut directeur régional pour le Cameroun, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale entre 2016 et 2018 et auparavant directeur régional pour l'Éthiopie, le Soudan, le Sud-Soudan, l'Érythrée et la Somalie, de 2013 à 2016. Il fut également directeur de l'agence AFD en République démocratique du Congo, de 2009 à 2013.

Après cet élogieux parcours, le voici nommé le 11 janvier dernier ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public comme pour dire que son expérience internationale va être mise au service de la nation. Il hérite ainsi un département ministériel qui est en plein dans les réformes structurelles pour s'arrimer aux nouvelles exigences financières mondiales puisque le Congo travaille actuellement dans le strict cadre du programme conclu avec le Fonds monétaire international, depuis plusieurs années.

Pour ce qui est des défis qui attendent le nouveau locataire du ministère des finances, il est important de rappeler que depuis près de quatre ans, le Congo expérimente le Système inté-



Les ministres Christian Yoka et Rigobert Maboundou

gré de gestion des finances publiques dans tous les ministères et institutions. Lors de son lancement par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, en 2019, l'un des acteurs chargés de piloter ledit projet avait rappelé qu'il s'inscrit dans la dynamique impulsée par la volonté de doter le Congo d'un outil de gestion intégré, de type moderne, qui garantit la transversalité des approches de travail, la fiabilité et la sécurité de l'information financière, l'amélioration de la performance et la transparence de la gestion publique, conformément au Plan national de développement.

Le ministre Rigobert Maboundou, quant à lui, revient au gouvernement après une éclipse de quelques années, doté du portefeuille de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Il a été pendant cinq ans ministre de l'Agriculture et de l'Élevage puis chef de cabinet du Premier ministre, Clément Mouamba, avant d'être nommé, avec rang et prérogatives de ministre, secrétaire permanent de la

task force des politiques économiques et sociales.

Au niveau de la recherche scientifique, son prédécesseur, la ministre Delphine Edith Emmanuel, avait déjà balisé le chemin en élaborant un document de politique nationale dont le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, avait eu l'insigne honneur de recevoir de ses mains le premier exemplaire.

A cette occurrence, il avait déclaré que ce document va servir de boussole tant il est rendu disponible à un moment où le pays vient de lancer son Plan national de développement à l'horizon 2026. Le nouveau venu au département va donc se servir de ce boussole en vue de mettre en œuvre, dans ses fins détails, les lignes de la politique nationale de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Son expérience de la gestion des affaires publiques doublée de ses connaissances universitaires sont des atouts qui l'aideront dans sa difficile et exaltante mission.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CONGO

Ce qu'il faut retenir de la nouvelle équipe gouvernementale

Anatole Collinet Makosso entame une nouvelle marche en tant que Premier ministre, chef du gouvernement. La troisième de suite après que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lui a renouvelé sa confiance le 11 janvier.

Nommé le 12 mai 2021 pour la première fois, Anatole Collinet Makosso (ACM) avait été reconfirmé quatorze mois plus tard, le 24 septembre 2022, au lendemain des élections législatives qui consacraient la victoire de la majorité présidentielle, sa famille politique. Conservera-t-il peut-être son poste jusqu'à la présidentielle du mois de mars 2026, dont les pré-préparatifs se mettent en place tout doucement dans les états-majors politiques? Ceci n'est jamais qu'une façon de supputer propre au métier de journaliste qui ne saurait relever de la magie.

Que faut-il donc retenir de ce «léger remaniement» auquel le président de la République, chef de l'Etat, a procédé à la quasi surprise générale au moment même où il recevait son homologue angolais, Joao Manuel Gonçalves Lourenço, en visite de travail à Brazzaville ? Les deux événements ne sont pas liés, cela va sans dire, mais à quelque chose près, la plupart des ministres alors présents tout autour pour les civilités liées au séjour de l'hôte de marque ont dû suivre en live la publication de la nouvelle équipe gouvernementale, comme on suit la proclamation d'un examen final : sueurs froides...

Premièrement : « léger remaniement » sans doute parce que cheminant vers l'échéance électorale majeure prochaine, le président Denis Sassou N'Guesso ne peut mettre le « feu » à la maison en



Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso

chamboulant ses équipes qu'il tient cependant à l'œil. Peut-être que si la brouille économique-financière à laquelle le Congo a eu droit ces dernières semaines ne s'était pas avérée « aigüe et persistante » au sein du gouvernement, la redistribution des cartes intervenue samedi dernier n'au-

rait pas eu lieu à cette date. Et c'est là qui caractérise une certaine « chance » dans l'exercice des plus hautes fonctions d'Etat : les opportunités de rebondir à tout instant. Cette « chance », le président l'a.

Deuxième observation : l'on a assisté à une recombinaison mêlant amputation de certaines ex-

croissances, quelques rappels à l'obligation de mieux faire, mieux contrôler, mises à l'épreuve, et c'est peu dire, intangibilité des fondations. De ce qui précède, le gouvernement ACM- 3 a tout d'un escalier à plusieurs marches. Commençons par la fin en suivant le descriptif ci-dessus pour voir

que les cinq ministres d'Etat sont tous reconduits.

Les excroissances amputées et rassemblées devant des éléments entiers sont, par exemple, l'Economie accolée au Plan et à l'Intégration régionale ; l'Assainissement urbain et l'Entretien routier rejoignant le Développement local ; la Recherche scientifique et l'Innovation technologique divorçant de l'Enseignement supérieur. Le recours aux tribunaux sur le dossier de l'hôpital de base de Dolisie, dans le Niari, a rappelé la sensibilité d'un secteur aussi crucial que la Santé.

Troisième observation : les Finances, le Budget et le Portefeuille public. Enfin un regroupement essentiel, a-t-on entendu dire, à la suite de la prestation du ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, au journal de 20 heures de Télé-Congo. Aux dires de ceux qui le connaissent, le « merle blanc » à qui revient désormais ce ministère vers lequel tous les regards semblent tournés serait un homme de conviction.

Ce qui attend Christian Yoka ? Il le saura nécessairement après avoir pris en main son département. Mais ce qui attend l'équipe ACM-3 sera moins la parole que l'action. Qu'il s'agisse du redressement économique, de la santé, de l'eau, de l'électricité, des routes, de l'éducation, la liste n'est pas exhaustive, les Congolais ont besoin du concret.

Gankama N'Siah

VIE DES PARTIS

Yvon Brice Mouangassa élu président fédéral du RDPS-Brazzaville

Le nouveau président fédéral du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS)-Brazzaville, Yvon Brice Mouangassa, a été élu le 12 janvier lors d'une convention animée par le président de cette formation politique, Jean-Marc Thystère Tchicaya.

Le nouveau président fédéral du RDPS-Brazzaville dirige un bureau de quatorze membres. Il succède à Jean-Marie Tchikokolo qui est resté à la tête de cette fédération pendant 9 ans. A l'occasion, il a été mis en place un secrétariat fédéral de 75 membres, une commission de contrôle et d'évaluation de 5 membres présidée par Yvon Paul Mambouli. De même, il a été élu un nouveau bureau fédéral de l'organisation des jeunes de 13 membres ainsi que celui des femmes qui compte 12 membres. Conscient de la lourde responsabilité qui l'attend,



Yvon Brice Mouangassa / Adiac

Yvon Brice Mouangassa s'est engagé à œuvrer sans relâche afin d'atteindre les objectifs fixés par le parti.

« Nous nous engageons à relever avec dévouement et abnégation les défis qui pointent à l'horizon. Pour ce faire, nous allons œuvrer pour l'unité et la cohésion au sein du parti afin de porter encore plus haut l'étendard du RDPS à Brazzaville », a souligné le nouveau président fédéral.

Satisfait de la tenue de la convention, le président national du RDPS, Jean-Marc Thystère Tchicaya, a rappelé aux membres de son parti promus aux nouveaux

postes que la « politique est un service public » pour lequel ils doivent appliquer scrupuleusement les instructions de la hiérarchie.

Il a profité pour annoncer des grandes mutations qui devraient intervenir dans le parti afin de bien préparer les enjeux à venir. Le premier enjeu de cette série de réformes annoncées, a-t-il précisé, porte sur la tenue cette année du 4^e congrès ordinaire.

Il faut rappeler que le RDPS est un parti de la majorité présidentielle. Il a été créé en 1990 par Jean-Pierre Thystère-Tchicaya.

Firmin Oyé

EXÉCUTIF

Réaménagement du gouvernement

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé à un léger réaménagement du gouvernement, le 11 janvier 2025, en renouvelant sa confiance à Anatole Collinet Makosso, en qualité de Premier ministre, chef du gouvernement.

La nouvelle équipe gouvernementale se présente ainsi qu'il suit :

Ministre d'État, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale : M. Firmin Ayessa;

Ministre d'État, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation : M. Alphonse Claude Nsilou;

Ministre d'État, ministre des Industries minières et de la Géologie : M. Pierre Oba;

Ministre d'État, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement : M. Pierre Mabilia;

Ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux : M. Jean-Jacques Bouya;

Ministre de la Défense : M. Charles Richard Mondjo;

Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation : M. Raymond Zéphirin Mboulou;

Ministre du Contrôle d'État, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs : M. Gilbert Mokoki;

Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger : M. Jean-Claude Gakosso;

Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche : M. Paul Valentin Ngobo;

Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public : Christian Yoka;

Ministre des Hydrocarbures : M. Bruno Jean Richard Itoua;

Ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement : M. Thierry Lézin Mougalla;

Ministre des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique : M. Jean-Marc Thystère Tchicaya;

Ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande : Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka Babakas;

Garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones : M. Aimé Ange Wilfrid Bininga;

Ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique : M. Rigobert Maboundou;

Ministre de l'Économie fluviale et des Voies navigables : M. Honoré Sayi;

Ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat : M. Josué Rodrigue Ngouonimba;

Ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo : Mme Arlette Soudan Nonault;

Ministre de l'Économie forestière : Mme Rosalie Matondo;

Ministre de la Santé et de la Population : M. Jean Rosaire Ibara;

Ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public/privé : M. Denis Christel Sassou N'Guesso;

Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique : M. Emile Ouosso;

Ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi : M. Hugues Nguélondé;

Ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé : M. Antoine Thomas Nicéphore Saint-Eudes;

Ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat : Mme Jacqueline Lydia Mikolo;

Ministre de l'Enseignement supérieur : Mme Emmanuel née Delphine Edith Adouki;

Ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation : M. Jean Luc Mouthou;

Ministre de l'Enseignement technique et professionnel : M. Ghislain Thierry Maguessa Ebomé;

Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique : M. Léon Juste Ibombo;

Ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Économie informelle : Mme Inès Nefer Bertille Ingani;

Ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale : M. Ludovic Ngatsé;

Ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire : Mme Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa née Goma;

Ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs : Mme Lydie Pongault;

Ministre de l'Assainissement urbain ; du Développement local et de l'Entretien routier : M. Juste Désiré Mondelé;

Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État : M. Joseph Luc Okio;

Selon le ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, qui a donné lecture du décret portant nomination des membres du gouvernement, les passations de service doivent avoir lieu dans les plus brefs délais.

FINANCES PUBLIQUES

Mathias Dzon évoque la situation du Guichet unique de paiement

Le président de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), Mathias Dzon, au cours d'un point de presse donné le 11 janvier à Brazzaville, a indiqué que l'ouverture d'un compte de l'Etat à la Banque postale du Congo (BPC) au détriment du Compte unique du Trésor constituait « une violation flagrante des règles élémentaires de gestion monétaire telles qu'elles sont définies par la doctrine de la Cémac et la zone franc ».

Après avoir passé en revue l'article 67 des directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) du 19 décembre 2011 et la loi organique no 36-2017 du 3 octobre 2017, relative aux lois de finances, l'ancien ministre des Finances du Congo a rappelé que les principes qui régissent la gestion des finances publiques disposent que les ressources financières de l'Etat n'ont pour seul caissier et gestionnaire que le Trésor public. Selon lui, le Trésor public n'a qu'une seule banque, la banque centrale, en l'occurrence, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

« Dans le même esprit, l'ordonnateur principal du budget de l'Etat est le ministre des Finances et l'ordonnateur-délégué, le directeur général du Budget. Dans l'affaire du Compte unique du Trésor, les règles sont lourdement violées, dans la mesure où le trésorier payeur général et ses

collaborateurs ignorent tout du compte de l'Etat ouvert à la Banque postale du Congo, alors qu'ils sont les seuls responsables des mouvements de ce compte au crédit comme au débit », a rappelé le président de l'ARD.

D'après lui, des sources bancaires bien informées indiquent que de nombreuses opérations sont réalisées sur le compte de l'Etat ouvert dans les écritures de la BPC. « Qui donc mouvemente ce compte étant donné que le ministre des Finances, ordonnateur principal du budget de l'Etat, et le directeur général du Trésor, trésorier payeur général de l'Etat, expriment de sérieuses inquiétudes sur sa gestion, à en juger par leurs lettres publiées sur les réseaux sociaux ? », s'est-il interrogé.

C'est ainsi que Mathias Dzon souligne l'impératif et l'urgence de fermer sans délai ce compte « ouvert en violation de normes », et centraliser toutes les re-



Mathias Dzon animant le point de presse/DR

cettes de l'Etat au niveau du Trésor public, conformément à la législation en vigueur. Pour lui, le Trésor public ne peut avoir de compte qu'à la BEAC et nulle part ailleurs. « A de vrais problèmes, il ne faut jamais apporter de fausses solutions. Pour garantir une collecte et une gestion transparente

des ressources financières de l'Etat, il faut impérativement instaurer dans les faits et non pas seulement en parole, une gouvernance rationnelle et transparente à tous les échelons de l'Etat en général, et tout particulièrement, au niveau des régies financières (Impôts, douane, trésor) »,

a-t-il proposé.

Le président de l'ARD a, par ailleurs, suggéré la création, au niveau des douanes, d'une brigade du renseignement douanier, chargée de traquer la fraude fiscale ; mettre en place au niveau des impôts une vraie Haute autorité de la transparence financière ; au Trésor public, instituer un comité de surveillance de la transparence des transactions financières. « En définitive, le compte de l'Etat à la Banque postale du Congo est illégal, tout comme l'est, la convention qui l'institue en violation des dispositions monétaires de la Cémac. Pour lutter efficacement contre les comportements déviants, il est impératif et urgent de mettre en place, dans notre pays, de vraies institutions de l'intégrité, chargées de lutter réellement contre la délinquance financière qui gangrène actuellement l'Etat congolais », a conclu Mathias Dzon.

Parfait Wilfried Douniama

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER (MATIER)
SERVICES DE CONSULTANT

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET No. : CG-CSPA-FD-003-SC-SFQC.

PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE BRAZZAVILLE, PHASE 2 (CCG 1104 01 X)

MISSION D'APPUI A UNE GESTION PERFORMANTE ET DURABLE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DE BRAZZAVILLE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de la mise en œuvre de la composante n°2 (sensibilisation, information, éducation et communication) du projet de drainage pluvial de Brazzaville, phase 2 (CCG 1104 01 X).

Les Services du Candidat auront pour objet de réaliser les activités de Sensibilisation, de Communication et d'Information pour le changement des comportements, dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de Brazzaville, via l'amélioration du service d'assainissement des déchets solides et liquides ainsi que le changement de comportements des populations de la ville en matière d'hygiène et d'assainissement.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier (MATIER) invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux :

*ONG

*ONG et bureau(x) d'études en Groupement

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

– une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
– une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire

les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé sur les critères suivants :

– Avoir exécuté ces 10 dernières années au moins deux prestations dans le secteur de l'assainissement liquide ou solide d'un montant supérieur à 01 million d'euros sur une période d'exécution de 3 à 4 ans et mobilisant une équipe composée d'experts internationaux et locaux ;

– Disposer d'une expertise technique avérée dans les domaines suivants :

• L'organisation d'une filière pérenne de gestion de l'assainissement solide et liquide ;

• La structuration et le développement du service de pré-collecte des déchets solides ;

• L'appui à la gouvernance et au cadrage politico-institutionnel sur les services urbains ;

• Campagnes Information Education Communication sur l'hygiène, assainissement liquide et solide (IEC) ;

• La gestion de projets.

– Disposer d'une expérience dans des pays francophone d'Afrique subsaharienne et

si possible en République du Congo, Le MATIER dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en versions physique (un original et une copie) et numérique (conforme à l'original), pour le 04 février 2025 à 12h30 au plus tard, au 5ème étage, portes 506 et 509 de l'Immeuble du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, ex rond-point CCF Brazzaville-Congo.

Téléphone : +242 06 663 42 80 / 06 450 52 70

Courriel : alfredeleli@gmail.com / Lucien.AYEMBA@dggt-gouv.cg / memardclud@gmail.com

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 8:30 à 14:30, heure locale.

Le Délégué Général aux Grands Travaux,

Oscar OTOKA. -

POLLUTION DE L'AIR

La société Metssa-Congo va déboursier dix millions FCFA à Vindoulou

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a conduit, le 11 janvier à Pointe-Noire, en compagnie du préfet du département du Kouilou, Adam Dibouilou, ainsi que du collectif des habitants de l'arrondissement de Vindoulou, une mission d'évaluation de l'impact sanitaire et environnemental de l'usine de recyclage des batteries Metssa-Congo, située dans le département de Pointe-Noire.

Sur le site de l'entreprise et sur instruction de la ministre de l'Environnement, une somme de dix millions FCFA sera déversée par Metssa-Congo afin de pouvoir gérer les urgences et apporter provisoirement des soins aux personnes impactées.

Le collectif des habitants de Vindoulou confirmait depuis des années les bouffées de fumée provenant de l'usine de recyclage de cette usine, filiale de la société indienne Metssa, qui produit notamment des barres de plomb destinées à l'exportation.

En 2023, des échantillons de sang prélevés sur des personnes vivant à proximité de l'usine, dont des enfants, ont été analysés par un laboratoire. Tous ont révélé des concentrations de plomb. Outre cette première analyse qui avait été réalisée, la ministre a demandé la réalisation d'une seconde phase. Actuellement, l'entreprise est en train de se délocaliser. « C'est une décision qui avait été prise en amont pour les amener à le faire, puisqu'effectivement ils émettaient des gaz toxiques de-

puis qui impactaient la santé de la population environnante. Vous voyez, c'est une guerre que nous menons contre les entreprises qui ne respectent pas la loi, c'est-à-dire les lois et les règlements de la République », a affirmé Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou.

En prélude à l'indemnisation, la ministre de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a instruit le collectif d'habitants de Vindoulou de restructurer une commission d'enquête technique, de reprendre l'audit, l'étude d'impacts et d'élargir les analyses sur un échantillon considérable de cent personnes en moyenne.

« Le 5 septembre 2024, nous avons eu les résultats tests d'analyses », a indiqué Arlette Soudan-Nonault, qui s'est longuement entretenue avec les habitants de Vindoulou.

Excepté le plomb dans le sang, le collectif d'habitants de Vindoulou affirme aussi que les toitures des habitations ont été dégradées. En effet, du plomb dans le sang provoque des troubles irréversibles : anémie, troubles digestifs ou irré-



Des gaz toxiques dégagés par la société Metssa-Congo avant sa délocalisation/Adiac

versibles comme atteinte du système nerveux, encéphalopathie et neuropathie. L'intoxication par le plomb est appelée saturnisme, une maladie qui doit faire l'objet d'une déclaration aux autorités sanitaires. « Mais évidemment, nous avons amené la population à faire des examens médicaux, et nous avons les résultats de ces examens qui portent à croire qu'il faudrait que cette société puisse indemniser ceux qui sont

impactés par les gaz toxiques émis par elle », a poursuivi le préfet du département du Kouilou.

« Nous saluons la décision du ministère de l'Environnement qui fait suite à la suspension ou à la délocalisation totale des activités de l'usine, en raison des risques sanitaires graves documentés. Nous demandons aux autorités congolaises de veiller à ce que les entreprises agissent de manière responsable », a dé-

claré, pour sa part, un habitant de Pointe-Noire.

La République du Congo est en train de diversifier ses activités industrielles mais les autorités doivent veiller à ce que les entreprises procèdent de manière responsable et respectent leurs obligations en matière d'environnement et de droits humains, conformément au droit international et national.

Fortuné Ibara

ENVIRONNEMENT

L'Etat suspend les activités de City SARL à Dimonika

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a effectué le 12 décembre une mission dans la réserve de la biosphère de Dimonika, pour mener un contrôle de conformité de certaines installations classées. Au terme de celle-ci, les activités de la société City SARL ont été suspendues.

La mission d'Etat dans la réserve de la biosphère de Dimonika a été motivée suite à la réalisation des travaux d'exploitation minière en l'absence d'une étude environnementale par la société City SARL, dans le district de Mvouti, département du Kouilou. Elle a conduit la ministre à suspendre totalement jusqu'à nouvel ordre les activités de ladite société. Et ce, conformément aux textes en vigueur qu'elle a la charge de faire respecter sur l'ensemble du territoire national.

La suspension des activités de la société City SARL a été engagée par le ministère de l'Environnement et actée par le procureur général, près la Cour d'appel de Pointe-Noire, afin d'entamer une poursuite judiciaire contre elle, accusée de graves violations des normes environnementales. En effet, dans la réserve de la biosphère de Dimonika, cinq hectares ont été dévastés sur les dix-neuf. Au niveau des campements d'exploitation Yanika, Loukénénié, Mvoula et Dikamona, des engins, des arbres dévastés et des hangars en tôles où en nappes qui abritaient les exploitants sont encore visibles.



Des engins exploitant sur le site de Dionika/Adiac

Les communautés villageoises habitant les campements d'exploitation affirment que plusieurs kilos d'or ont été emportés par les délégués de la société City SARL et l'eau des ruisseaux environnants est polluée puisque la firme utilisait parfois des techniques inappropriées.

« Il y a effectivement une société là-bas qui exploite, pour ne pas le cacher, de l'or depuis un certain temps, et n'a jamais fait une étude d'impact environnemental. Et donc, il fallait prendre des mesures coercitives

pour endiguer ce phénomène et demander à la société de sortir de cette biosphère. C'est pour cela que nous avons été amenés à avoir des huissiers avec nous. Nous pensons qu'avec la loi que nous allons appliquer, cela va les amener à faire sortir les engins pour que nous puissions sauver la biosphère qui est classée par l'Unesco », a précisé Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou.

Des sanctions envisagées pour les services décentra-

lisés

La ministre s'est indignée de l'inefficacité des autorités locales dans la dégradation inquiétante de la zone de biosphère de Dimonika et du manque de mise en œuvre des directives par les services décentralisés chargés de la gestion de ces espaces. Face à ces comportements intolérables, la ministre a promis des sanctions.

« Il est inacceptable que des activités d'exploitation se déroulent dans une zone de biosphère protégée. En tant que ministre de

l'Environnement et gardienne de la conservation des écosystèmes, je ne peux tolérer de telles pratiques. L'eau, la terre, les forêts, la mangrove, les tourbières et la biodiversité sont essentielles pour notre survie et notre climat », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

Elle a réaffirmé l'engagement du Congo, sous la direction du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en faveur de la protection de l'environnement et a annoncé des sanctions contre toute personne impliquée dans cette gestion irresponsable. La ministre a instruit les services décentralisés, sous sa tutelle, d'éradiquer le phénomène d'exploitation illégale dans les sites qui sont classés.

Rappelons qu'une aire protégée est, selon la définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature, un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature, des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui lui sont associées.

F.I.

GARNISON DE BRAZZAVILLE

Des officiers et sous-officiers promus au titre du premier trimestre

La cérémonie de port des insignes et des grades a été patronnée, le 13 janvier à Brazzaville, par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, en présence du chef d'état-major adjoint, le général René Boukaka.

Le général de division Guy Blanchard Okoi s'est adressé aux militaires de la garnison de Brazzaville réunis dans les casernes modernes du Mont Barnier, félicitant les heureux promus et remerciant aussi les différents encadreurs ainsi que les familles respectives venues assister à la cérémonie. Il a également encouragé les recalés pour qu'ils redoublent d'ardeur et de persévérance au travail et sur les champs opérationnels, leur demandant d'être irréprochables, d'avoir un comportement responsable dans les quartiers et les villes du pays.

Le chef d'état-major a, en outre, réaffirmé que le Haut commandement est attentif aux actes, attitudes, comportements et aux résultats de tous et qu'il sanctionne toujours en temps utile. Il a enjoint à tous ceux qui ont été



Le chef d'état-major faisant porter le galon à un des promus/Adiac

présents à cette cérémonie, notamment les familles, les militaires, les amis et connais-

sances de se rappeler avec humilité que le métier des armes, leur métier, est beau, noble,

mais ce n'est pas un métier du superficiel, des lamentations stériles...

« Le règlement de discipline dans les FAC et la gendarmerie nationale stipule que la discipline militaire repose sur l'adhésion consciente du citoyen en servant sous le drapeau, extrait sur l'article 4. On vient donc à l'armée en bonne santé par vocation, en toute conscience et responsabilité dans la connaissance de ses droits et de ses devoirs », a indiqué le général de division Guy Blanchard Okoi.

Il a également insisté qu'avec le temps, la mémoire peut s'estomper et alors c'est aussi qu'il faut lire, relire, méditer, mettre en pratique les textes recteurs du service, tant de fois qu'il le faudra, travailler ensuite avec assurance, éviter de trahir la vocation ; ne pas être immoral. A noter que la cérémonie s'est clôturée par un défilé militaire.

Guillaume Ondze

BUREAU DE LIAISON ACPE-PARIS

Perspectives 2025

Telle une séance d'explications du rôle, des missions et des valeurs incarnées par l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) à Paris, une rencontre en guise de campagne de sensibilisation s'est tenue entre les représentants de l'ACPE et ceux de la à l'ambassade de la République du Congo en France.

Le 11 janvier, la salle verte de l'ambassade de la République du Congo en France a accueilli les Congolais désireux d'être édifiés sur l'existence du bureau de liaison de l'ACPE à Paris, depuis son ouverture le 25 mars de l'année dernière, sous le patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé.

En préambule, Dorothée Obili, responsable de ce bureau, et son équipe ont expliqué le rôle, les missions et les valeurs. Ils ont rappelé que ce bureau a été créé pour ouvrir «un nouveau chapitre pour la diaspora congolaise en Europe».

L'ACPE, dans les grandes lignes, consiste à contrôler l'application des textes législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'emploi; d'assurer l'accueil, donner les informations et procéder à l'enregistrement des demandeurs d'emploi ; et accompagner les employeurs dans l'identification de leurs besoins en recrutement.

Par la suite, l'ACPE prospecte les postes d'emploi en vue du placement des demandeurs; propose des services d'orientation professionnelle aux demandeurs d'emploi ; assure en priorité l'accès des nationaux aux emplois et promeut leur évolution aux postes organiques

dans les sociétés privées ; contrôle l'emploi des nationaux et des expatriés par la validation des contrats de travail et la délivrance des cartes de travail ; met en relation les offres et les demandes d'emploi ; enfin, contrôle les sociétés privées de placement des demandeurs d'emploi, intermédiaires du marché du travail. Lors de cette rencontre interactive, c'était également l'occasion de rappeler à l'assistance les valeurs de l'agence qui s'acquittent de ses tâches avec professionnalisme, excellence, efficacité et objectivité en vue d'assurer et de maintenir sa crédibilité. L'ACPE veille à l'éthique en adoptant une démarche proactive pour



Rencontre ACPE à l'ambassade de la République du Congo en France, le 11 janvier 2025

mettre en oeuvre des politiques et pratiques soutenant les principes de bonne gouvernance, de transparence et de crédibilité. Elle a mis en place des processus permettant de créer ou d'améliorer ses produits, ses processus de travail et la qualité de ses services pour une meilleure expérience de ses usagers ; le tout jouissant d'une accessibilité garantissant l'accès libre à tous les lieux, services, produits, et à tous les usagers en créant des espaces d'accueil de proximité ouverts à tous.

Après ces explications bien menées

s'en est suivi un échange interactif avec l'assistance portant sur la mobilité, les offres d'emploi récentes et bien d'autres sujets afférents à l'emploi pour répondre aux attentes des représentants des entreprises, des étudiants et autres membres de la diaspora venus en nombre. Toutefois, tout Congolais de l'étranger est invité à poursuivre cet échange en se rendant au siège du bureau de liaison abrité dans les anciens locaux de l'OGES, au 57 bis rue Scheffer, dans le seizième arrondissement de Paris.

Marie Alfred Ngoma

À PROPOS DE L'ACPE

L'ACPE est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il a été créé à la suite de la dissolution de l'Office national de l'emploi et de la main d'Œuvre, en application de l'article 7 de la loi n° 7-2019 du 9 avril 2019 portant sa création. L'objectif est de se lancer sur un grand chantier, celui de réduire le chômage, réguler et dynamiser le marché du travail en République du Congo par des solutions innovantes et durables.

Cet établissement est doté d'une personnalité morale et juridique avec autonomie de gestion. Au cœur de l'écosystème, l'ACPE travaille avec ses partenaires pour déployer des solutions innovantes et adaptées aux besoins de chaque secteur d'activité (Commerce, oil & gaz, énergie, BTP, télécoms, agro transformation, Mines...) et surtout le développement de l'éco-emploi (emploi vert) et durable pour la première fois en République du Congo.



Eni lance Yasika, le programme pour les innovateurs congolais

L'initiative vise à soutenir la croissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs pour contribuer au développement socio-économique du pays à travers l'innovation.

Pointe-Noire (République du Congo), 10 janvier 2025 - Joule, l'école d'entrepreneuriat de l'Eni, annonce le lancement de l'appel à innovateurs « Yasika | L'innovation prend racine au Congo », une initiative phare dédiée à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation en République du Congo. Mis en œuvre en collaboration avec Cariplo Factory, un hub d'innovation, et Seedstars, une organisation soutenant les entrepreneurs à travers la technologie, ainsi que les ONG AVSI et BeEntrepreneurs, ce programme ambitieux vise à développer des solutions innovantes dans les domaines de la transition énergétique et de la décarbonisation, tout en formant une nouvelle génération d'entrepreneurs congolais.

L'appel « YASIKA » est structuré en deux programmes distincts, conçus pour répondre aux besoins spécifiques des entrepreneurs. Le premier est un programme de formation avancée destiné aux nouveaux entrepreneurs, aux étudiants et aux jeunes diplômés, afin de les aider à construire une vision entrepreneuriale solide en réalisant des projets innovants. Le second est un programme d'incubation destiné aux start-ups établies, offrant un soutien stratégique pour renforcer les projets ou les entreprises existants, améliorer leurs modèles d'entreprise et établir un plan de croissance ambitieux dans trois secteurs clés : Agritech, Climate Tech, énergie et économie verte.

Grâce à YASIKA, Eni Joule vise à catalyser l'innovation locale, un moteur essentiel pour la croissance socio-économique du pays. En offrant un soutien tangible aux chefs de projet eux-mêmes, cette initiative vise à relever les défis énergétiques et environnementaux contemporains, en promouvant des solutions durables et efficaces pour la région.

Les candidats ont jusqu'au 19 janvier 2025 pour soumettre leur candidature via le lien suivant: <https://www.eni.com/joule/en-IT/media/2024/11/yasika-innovation-prends-racine-au-congo.html>. La date limite de l'appel a été prolongée pour permettre aux innovateurs et aux jeunes entreprises de participer au programme, étant donné le grand intérêt que l'initiative a suscité dans le pays : plus de 100 jeunes entreprises ont déjà posé leur candidature.

Eni Joule

Joule est l'école d'entrepreneuriat d'Eni, dédiée à la promotion de l'esprit entrepreneurial et au développement de startups innovantes dans les domaines de la transition énergétique et de la décarbonisation. Grâce à des programmes de formation et d'incubation ad hoc, Joule soutient les talents d'aujourd'hui dans la construction des solutions énergétiques de demain, répondant aux défis du développement durable.

Eni Congo

Eni opère en République du Congo depuis plus de 50 ans et est actuellement la seule entreprise impliquée dans le développement des vastes ressources gazières du pays à travers le projet Congo LNG et la fourniture de gaz à la centrale électrique du Congo, qui assure 70 % de la production d'électricité du pays.

Contact Presse :

Press Office: Tel. +39 0252031875 – +39 0659822030

Freephone number for shareholders (from Italy): 800 940 924

Freephone number for shareholders (from abroad): + 800 1122 3456

Switchboard: +39 0659 821

ufficio.stampa@eni.com

segreteriasocietaria.azionisti@eni.com

investor.relations@eni.com

Website: www.eni.com

INVESTITURE DU PRÉSIDENT VÉNÉZUÉLIEN

Le Congo représenté par son ambassadeur au Brésil

Invité à prendre part à la cérémonie d'investiture du président réélu de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolás Maduro Moros, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a été représenté par Louis Sylvain Goma, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de son pays auprès de la République fédérative du Brésil.

Sacrifiant au protocole réservé aux invités de marque, le représentant personnel du chef de l'État congolais a, dès sa descente de l'avion, signé le livre d'or ouvert en cette circonstance solennelle dans le salon d'honneur de l'aéroport international Maiquetia Simon Bolivar de Caracas.

Outre sa participation à la cérémonie d'investiture, Louis Sylvain Goma a également été reçu au cours de son séjour de travail par le vice-ministre pour l'Afrique du pouvoir populaire des relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela. Cette audience a permis aux deux hommes d'État de passer en revue les questions internationales dans le climat d'excellence habituelle des relations de coopération entre Brazzaville et Caracas. Le chef du Département diplomatique pour l'Afrique a notamment abordé l'épineuse question de l'embargo imposé par les États-Unis d'Amérique contre son pays. Cet embargo, jugé injuste, a quand même permis au Venezuela de



La délégation congolaise à l'investiture de Nicolás Maduro Moros, le 10 janvier 2025/DR

développer une stratégie de production nationale afin de sortir de la logique d'importation des produits de première nécessité. Ainsi, selon le diplomate vénézuélien, le pays produit désormais environ 90% de sa consom-

mation agricole nationale. Sur la coopération entre Brazzaville et Caracas, les deux parties se sont félicitées du caractère exceptionnel des relations qui lient la République du Congo et la République bolivarienne du

Venezuela depuis leur établissement en 1975. Le diplomate vénézuélien a réitéré le souhait de son pays de voir s'installer à Caracas une représentation diplomatique de la République du Congo, gage de la consolidation

de ces relations. L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo au Brésil, en sa qualité de représentant personnel du chef de l'État congolais, a été invité à effectuer une nouvelle visite de travail à Caracas, en vue de poursuivre les échanges sur la mise en œuvre des accords signés entre les deux pays dans des domaines aussi divers que variés.

Il convient de rappeler qu'au cours de la grande commission mixte Congo-Venezuela, tenue les 2 et 3 août 2023 à Caracas, treize accords, deux mémorandums d'entente et une lettre d'intention ont été signés, soit un total de seize instruments juridiques.

Avant de quitter le territoire vénézuélien, Louis Sylvain-Goma a été chargé de porter un message de remerciements au président de la République du Congo, message émis par son homologue Nicolás Maduro Moros, président de la République bolivarienne du Venezuela.

Marie Alfred Ngoma

ICI 

et dans **18** pays



LCB BANK

devient

BANK OF AFRICA - CONGO

BANK OF AFRICA - CONGO est membre d'un réseau bancaire présent en Afrique, en Asie et en Europe.



GABON

Brice Oligui Nguema annonce la fin de la transition

Lors de la cérémonie des vœux des corps constitués et diplomatiques, le 9 janvier à Libreville, le président de la transition gabonaise, Brice Oligui Nguema, a annoncé la fin de la transition et la date de l'élection présidentielle.

« Vous avez dressé un bilan élogieux de l'action du gouvernement en 2024. Tout en vous déclarant conscients des défis qui nous attendent, s'il est vrai que les accomplissements ont été nombreux, il n'en reste pas moins que nos compatriotes espèrent encore plus », a déclaré le président de la transition, le général Brice Oligui Nguema. Par ailleurs, il avait déjà promis, lors de son discours de fin d'année, une année de « consolidation

et de renouveau », témoignant de sa volonté de stabiliser le pays. Du point de vue constitutionnel, le chef de l'Etat a réaffirmé l'engagement du Sénat dans ce processus de transition.

« Nous sommes dans la dernière ligne droite et notre effet majeur doit être atteint. En vous remerciant pour l'engagement du Sénat dans la marche de la transition, je prends bonne note de votre souhait en tant que représentation des collectivités et vois l'adoption

par le Conseil des ministres du projet de loi portant programmation du transfert de compétence », a indiqué le général Brice Oligui Nguema.

Selon les autorités du pays, le code électoral devrait garantir des élections « libres, transparentes et démocratiques » avec la création d'une commission spécialisée et d'une Autorité de contrôle et de supervision des élections et du référendum.

Yvette Reine Nzaba

RDC

L'ONU s'est dite préoccupée par la dégradation humanitaire au Nord-Kivu

Le Coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC) Bruno Lemarquis, a exprimé récemment son profond désarroi face à la dégradation continue de la situation humanitaire dans la province du Nord-Kivu (est).

Depuis le 1er janvier 2025, plus de 100.000 personnes ont été déplacées dans le territoire de Masisi du Nord-Kivu, suite aux affrontements continus entre les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) et l'armée congolaise, a-t-il alerté.

Selon lui, plus de 2,8 millions de personnes se trouvent actuellement en situation de déplacement dans le Nord-Kivu, soit plus du tiers de la population de la province, les femmes

et les enfants étant les premières victimes des conflits.

En 2024, neuf travailleurs humanitaires ont été tués et que l'on a recensé plus de 400 incidents visant directement les acteurs humanitaires et leurs opérations en RDC, a poursuivi M. Lemarquis, appelant les parties prenantes à travailler pour une désescalade immédiate des hostilités.

Jeudi soir, le porte-parole des Forces armées de la RDC

(FARDC), le général Sylvain Ekenge, a confirmé la réoccupation de Masisi-Centre, ville-clé du Nord-Kivu, par la rébellion du M23, tout en rassurant sur la détermination de l'armée à libérer les parties occupées.

« La guerre évolue toujours en dents de scie. On peut perdre une bataille, mais la victoire finale sera congolaise, je vous assure », a déclaré le général Ekenge face à la presse.

RCA

La Minusca réaffirme son engagement à apporter des solutions aux violences récurrentes liées à la transhumance

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) s'est engagée à apporter des solutions aux violences entre les éleveurs et les cultivateurs liées à la transhumance en République centrafricaine (RCA), a-t-on appris récemment lors d'une conférence de presse hebdomadaire de la mission onusienne à Bangui, capitale centrafricaine.

Face au regain des violences entre éleveurs et agriculteurs liées à la transhumance, la mission onusienne dans le pays se dit déterminée à apporter des solutions permettant d'apaiser les tensions entre les deux communautés.

Selon Florence Marchal, porte-parole de la Minusca, le problème de la transhumance est une question clé dans le chemin qui mène à la consolidation de la stabilisation en Centrafrique.

« La mission onusienne accom-

pagne le gouvernement centrafricain dans ce sens. L'année dernière, nous avons soutenu l'organisation d'une conférence de haut-niveau pour une transhumance apaisée et prospère. Les résolutions issues de cette conférence ont été relayées dans toutes les préfectures du pays », a rappelé Mme Marchal.

Elle a indiqué que les acteurs de la transhumance se sont assis pour débattre afin de dégager un consensus et des alternatives pour une transhu-

mance pacifiée.

« Nous allons continuer à apporter des appuis technique et financier au niveau local et dans les régions du pays pour aider les groupes de travail à mener des actions pour mettre un terme aux conflits liés à la transhumance », a-t-elle conclu.

Le problème de la transhumance est une source de conflits meurtriers entre les cultivateurs et les agriculteurs dans certaines régions de la RCA depuis des décennies.

L'Ethiopie déplace plus de 58.000 habitants en raison des risques de séisme imminents

Le Conseil éthiopien de gestion des risques de catastrophes a annoncé que plus de 58.000 habitants avaient été déplacés des régions d'Afar et d'Oromia vers des abris temporaires en raison de la menace de tremblements de terre dans ces régions.

Cette annonce a été faite à la suite d'une réunion d'urgence consacrée à la réponse des risques sismiques imminents qui affectent plusieurs districts, dont deux dans la région d'Afar et un autre dans la région d'Oromia, a rapporté jeudi l'agence de presse officielle ENA.

Une analyse scientifique présentée par des experts lors de cette réunion a attribué l'activité sismique à la formation de la vallée du Rift. Bien qu'aucune éruption volcanique n'ait eu lieu, les experts ont noté des cas de fumée souterraine et d'émissions d'eau chaude. « Depuis septembre 2024, les risques potentiels associés aux tremblements de terre et aux secousses dans les régions de la vallée du Rift ont obligé le gouvernement à prêter attention et à prendre des mesures appropriées », a dit Temesgen Tiruneh, président du conseil et vice-Premier ministre éthiopien, cité par ENA. « Dans le cadre de ces mesures, il est important de prévenir les pertes en vies humaines, les destructions de biens et les dommages aux infrastructures », a-t-il poursuivi, soulignant la nécessité de fournir les abris et les soins nécessaires aux personnes fuyant les zones dangereuses.

Bien qu'aucune victime humaine ou animale n'ait été signalée, M. Tiruneh a confirmé que les fréquents séismes avaient causé des dommages importants aux services sociaux, aux routes et à d'autres infrastructures.

NIGER

Une centaine de repentis de Boko Haram

Le Niger a officiellement réintégré 124 repentis du groupe terroriste Boko Haram, dont 81 combattants et plusieurs mineurs, a rapporté jeudi l'Agence nigérienne de presse.

La cérémonie de sortie officielle de la 6^e vague des repentis de Boko Haram s'est tenue jeudi à Goudoumaria, dans la région de Diffa (sud-est), sous la présidence du gouverneur régional, le Général de Brigade Mahamadou Ibrahim Bagadoma. « Le programme de déradicalisation et de réintégration s'inscrit dans une politique volontariste mise en place par l'Etat du Niger », a déclaré le gouverneur, ajoutant que « cette initiative vise à réduire les conséquences sociales des conflits armés et à promouvoir le développement socio-économique inclusif à travers tout le pays ».

Ce programme, qui est soutenu par des partenaires locaux et internationaux, a été un effort collectif impliquant l'Etat, les forces de sécurité, ainsi que des acteurs communautaires et religieux, selon les observations des experts.

Xinhua

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Emango Rudy Arron. Je désire être appelé désormais Nganga Rudie Aaron.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (03) mois.

On m'appelle Bounzeki Matondo Christian.

Je désire désormais être appelé Boon Pharell

Toute personne Justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois

TRANSPORT EN COMMUN

Une grève déclenchée à Kinshasa

Les Kinois ont été obligés, la matinée du 13 janvier, de joindre leurs lieux de service à pied. Les taxis et bus des privés n'ont pas été visibles sur les artères de la ville, les transporteurs ayant décrété une grève pour réagir contre la nouvelle tarification des courses publiée par l'autorité urbaine.

Dès les premières heures de la journée, tous les arrêts de bus ont été bondés de monde. Nombreux ont résolu d'arpenter les avenues, espérant rencontrer un transporteur réfractaire au mouvement décrété par la corporation. Ceux des transporteurs visibles sur les artères avaient profité de cette situation pour se faire plus de l'argent en recourant au système dit «demi-terrain» ou carrément en majorant les prix des courses. Cette situation a fait que beaucoup sont arrivés en retard dans leurs lieux de travail pendant que d'autres sont carrément rentrés à la maison, évitant la marche à pied et les bousculades pour trouver place à bord des éventuels moyens disponibles qui se présenteraient. Ceux de transporteurs qui ont tenté, le matin, de passer outre le mot d'ordre de leur corporation ont vu leurs véhicules caillassés par leurs collègues pour les obliger à respecter la consigne de grève. C'est donc la peur de subir les représailles qui a obligé certains conducteurs et receveurs à garer leurs véhicules. Mais déjà vers l'après-midi,



Des Kinois en attente des moyens de transport DR

midi, ces véhicules ont commencé timidement à circuler, question de ramener dans leurs quartiers respectifs ceux qui ont pu sortir le matin et ainsi assurer la survie des familles tant des propriétaires de ces véhicules que de leurs équipages.

Le chou gras des motocyclistes

En pareilles circonstances, ce sont les motocyclistes qui sont les plus heureux. En l'absence des moyens de transport en commun, ils sont restés les seuls maîtres à bord et ont majoré les prix des courses selon la demande. On les a vus prendre d'assaut les arrêts de bus pour proposer

leur service à ces personnes dans le besoin de joindre les différents lieux à travers la ville.

Notons que l'autorité urbaine, en fixant ces prix des courses, s'est trouvée devant un dilemme: les prix actuellement pratiqués par les transporteurs dépassent de loin ceux qui avaient été fixés lors

de la dernière rencontre entre les services de la ville, à l'époque du gouverneur Gentiny Mbaka Ngbila. Ils ont multiplié les prix des courses par deux, voire trois. En se référant à sa dernière décision, l'autorité urbaine s'est rendue compte que les transporteurs avaient déjà dépassé de loin les montants fixés mais, elle ne pouvait pas prendre une décision qui multiplierait officiellement les prix des courses par trois ou y ajouter 200%. C'est donc ici que les prix des courses fixés par le gouverneur dans sa décision sont en deçà de ceux déjà pratiqués sur le terrain par les transporteurs. Et, ces derniers voulaient voir l'autorité urbaine prendre comme base de sa décision ces prix des courses qu'ils ont unilatéralement fixés et voir comment les majorer pour les satisfaire. Mais, ils se sont retrouvés devant une réalité qui paraît une pillule amère pour eux. C'est pour faire plier le gouverneur, qui a permis des sanctions pour ceux qui ne respecteraient pas cette nouvelle grille tarifaire, qu'ils ont décidé de débrayer.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+338 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sauvageo-Coutts
Brazzaville - République du Congo



MINISTERE DES HYDROCARBURES

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progress

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS POUR L'AUDIT DES COÛTS PETROLIERS DES EXERCICES 2020 ET 2021

En application des dispositions de l'article 177 de la loi n° 28-2016 du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures et conformément au décret n° 2023-1738 du 12 octobre 2023 fixant les modalités de suivi de contrôle et de vérification des activités amont du secteur des hydrocarbures, la République du Congo dispose d'un pouvoir de contrôle général et d'un droit de communication sur toutes les activités qui se rapportent aux opérations pétrolières.

A cet effet, le Ministère des Hydrocarbures invite tous les Cabinets d'audit, intéressés à manifester leur intérêt pour leur prise en compte dans la liste restreinte des Cabinets susceptibles de réaliser les vérifications des coûts pétroliers au titre des exercices 2020 et 2021 pour la liste des lots de permis jointe au présent avis à manifestation d'intérêt.

Les candidats intéressés devront déposer à la Direction Générale de l'Economie, Audit et Trading Pétrolier du Ministère des Hydrocarbures, au plus tard le 27 janvier 2025 à 14 heures, heure locale, un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt contenant les informations suivantes :

- 1-Présentation du Cabinet indiquant ses domaines de compétence ;
- 2-Références concernant

l'exécution des missions analogues dans le secteur pétrolier ;

3-Dossiers administratif et fiscal : statuts, Registre du commerce et du Crédit Mobilier, Numéro d'identification Unique, certificat de moralité fiscal, quitus de la CNSS et autres ;

4-L'agrément CEMAC du Cabinet ou de l'associé gérant ;

5-L'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables (ONEC) ;

6-Adresse du siège social : localisation, personne à contacter, BP, téléphone, E-mail...

Le dossier d'avis à manifestation d'intérêt contenant l'ensemble des documents susvi-

sés (établi en un original et une copie) doit être contenu dans une seule enveloppe portant la mention « avis à manifestation d'intérêt pour la sélection de consultants dans le cadre de la constitution d'une liste restreinte pour l'audit des coûts pétroliers des exercices 2020-2021 ».

Les candidats retenus sur la liste restreinte peuvent soumettre leur manifestation d'intérêt en groupement d'entreprises.

L'intégralité du dossier de soumission doit être retiré par tout Cabinet figurant sur la liste restreinte constituée par le ministère des hydrocarbures sur présentation d'une demande écrite, à compter du 03 février 2025 à 14 heures,

heure locale, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les droits de retrait du dossier de soumission s'élèvent à la somme de trois millions (3 000 000) de francs CFA par lot, non remboursable.

Les Cabinets intéressés peuvent soumissionner pour plusieurs lots et obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 8h 00 à 14 heures précises, heure locale.

Les propositions techniques et financières seront déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 03 mars 2025 à 14 heures (heure locale)

Ministère des Hydrocarbures
Direction Générale de l'Economie, de l'Audit et du Trading Pétrolier.

BP 2120, Brazzaville

Tel : 06625 58 67 / 05 568 77 02

E-mail : secretariadgeatp@gmail.com

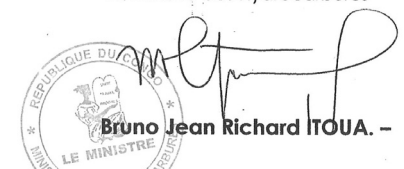
NB : Les propositions déposées après la date butoir ne seront pas acceptées. L'ouverture des propositions techniques se fera en présence des représentants des Cabinets le 03 mars 2025 à 15 heures, heure locale dans la salle des réunions de la Direction Générale de l'Economie, de l'Audit et Trading Pétrolier.

ALLOTISSEMENT DES PERMIS DES SOCIETES EN VUE DE LA REALISATION DE L'AUDIT DES COÛTS PETROLIERS

SOCIETES	LOTS	EXERCICES	PERMIS
ENICONGO	Lot 1	2020 et 2021	LOANGO II
	Lot 2	2020 et 2021	ZATCHI II
	Lot 3	2020 et 2021	IKALOU-IKALOU SUD
	Lot 4	2020 et 2021	DJAMBALA II, FOUKANDA II et MWAFI II
	Lot 5	2020 et 2021	KITINA II
	Lot 6	2020 et 2021	MBOUNDI
	Lot 7	2020 et 2021	KOUAKOUALA et MARINE VI Bis
	Lot 8	2020 et 2021	AWAPALOUKOU
	Lot 9	2020 et 2021	NENE BANGA
	Lot 10	2020 et 2021	LITCHENDJILI, NKALA et MINSALA
	Lot 11	2020 et 2021	Coûts communs
Sous Total/ Eni Congo : 11 Lots			
TOTALENERGIES EP CONGO	Lot 1	2020 et 2021	YANGA SENDJI
	Lot 2	2020 et 2021	NKOSSA, NSOKO II
	Lot 3	2020 et 2021	MOHO-BILONDO
	Lot 4	2020 et 2021	PEGASE NORD, NANGA et MARINE XX
	Lot 5	2020 et 2021	Coûts communs
Sous Total / Total Energies E&P Congo : 05 Lots			
PERENCO CONGO SA	Lot 1	2020 et 2021	TCHIBOUELA II
	Lot 2	2020 et 2021	TCHIBELI et LITANZI II
	Lot 3	2020 et 2021	KLL & KLL II
	Lot 4	2020 et 2021	YOMBO MASSEKO
	Lot 5	2020 et 2021	TCHENDO II
	Lot 6	2020 et 2021	BOATOU et MARINE XXVIII
	Lot 7	2020 et 2021	Coûts communs
Sous Total / Perenco Congo SA : 07 Lots			
CONGOREP	Lot 1	2020 et 2021	LIKOUALA
	Lot 2	2020 et 2021	EMERAUDE
Sous Total / Congorep : 02 Lots			
NEW AGE	Lot 1	2020 et 2021	MARINE III
AOGC	Lot 1	2020 et 2021	POINTE INDIENNE
WING WAH E&P	Lot 1	2020 et 2021	KAYO et BANGA KAYO
TOTAL LOTS EXERCICES 2020 ET 2021 : 28 Lots			

Fait à Brazzaville, le 07 JAN 2025

Le Ministre des Hydrocarbures


Bruno Jean Richard ITOUA. -

DISPARITION

Un hommage littéraire au général écrivain, Claude Emmanuel Eta Onka

L'hommage posthume au général écrivain, Claude Emmanuel Eta-Onka, dit Claudus Eta-Onka, a été rendu par la Direction générale des arts et des lettres (Dgal) et l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo (Unéac), en partenariat avec la famille biologique de l'illustre disparu, au cours d'une soirée littéraire organisée au lieu de la veillée, le 11 janvier.

La soirée littéraire patronnée par le président de l'Unéac, Henri Djombo, qui avait à ses côtés le Dgal, Alphonse Chardin N'Kala, ainsi que la directrice générale de l'Artisanat, écrivaine-dramaturge, Emma Mireille Opa-Elion, a été marquée par des déclamations des textes poétiques, des slams et témoignages. Pour avoir contribué à l'éclosion de la littérature congolaise, les hommes de lettres congolais, notamment les poètes, les slameurs et les conteurs résidant à Brazzaville lui ont rendu un vibrant hommage à travers une soirée littéraire organisée au lieu de la veillée de l'illustre disparu. Le général écrivain a été vu sur tous les angles. Pour ce faire, plusieurs poèmes ont été déclamés à tour de rôle, il s'agit de : « Cœur volcanisé » par la poétesse Claudia Christelle Taty née Eta-Likibi, fille ainée du général écrivain ; « La mort nous éteint », de l'écrivain Alphonse Chardin N'Kala, directeur général des Arts et des Lettres ; « La faute du soleil » par le poète-écrivain Octave Mouandza, directeur départemental des Arts et des Lettres de Brazzaville ; « L'ombre de la mort » par le Dr Malachie Cyrille Ngouloubi, président de la société des poètes français-Antenne du Congo et directeur général de l'entreprise MCN ; « Perte d'un être cher », de l'écrivaine Ben-Bonheur Moutinou, directrice générale adjointe de MCN.

Bien d'autres écrivains ont aussi déclamé leurs poésies à l'instar de l'écrivaine dramaturge Emma Mireille Opa Elion, Prince Makita, Ulrich Bakoumisa, Frédéric Mawélé, David Merland Afouaki, Berket Loembet Mouamba. Il y a eu également des témoignages poignants faits par Henri Djombo sur l'ancien ministre des Sports, Claude Emmanuel Eta-Onka, par Huppert Malanda, et par Emma Mireille Opa-Elion. Notons que l'activité a donné naissance au projet d'une anthologie qui sera éditée d'ici février 2025, sous la direction des écrivains Octave Mouandza et Malachie Cyrille Ngouloubi.

Claude-Emmanuel ETA-Onka, un militaire et écrivain complet

Officier, général de brigade, Claude Emmanuel Eta-Onka a, de son vivant, eu plusieurs cordes à son arc. Tout d'abord, il a étudié à l'école militaire préparatoire général Leclerc (Empgl) de Brazzaville de 1959 à 1963, de la promotion Mourzouk. Ensuite, il a poursuivi ses études à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr de 1970 à 1972, promotion général de Gaulle, où il a obtenu le brevet de l'enseignement militaire supérieur français. Il a été commandant de l'École militaire préparatoire des cadets de la révolution de 1977 à 1979, et a assumé

également les fonctions de chef d'état-major général des forces armées congolaises (CEMG-FAC) de 1993 à 1995. Il est entré ensuite dans la politique en qualité de ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'instruction civique, de 1995 à 1996. Puis, il fut nommé secrétaire général à la Défense nationale près le Premier ministre, de 1996 à 1997.

S'agissant de sa production littéraire, Claude Emmanuel Eta-Onka est poète, nouvelliste, essayiste et romancier. Il laisse une œuvre immense et diversifiée. En poésie, il a écrit cinq recueils, à savoir « Insomnies », aux éditions Le Bélier, Brazzaville, en 1991 ; « Second souffle », aux éditions Yvert, Amiens, en 1999 ; « Les poèmes de Mayala », aux éditions Primer-One, Brazzaville, en 2000 ; « Petite fleur », aux éditions Baja-Meri, Paris, 2006 ; et « Sublimation », aux éditions Primer-One, Brazzaville, en 2007. En tant que nouvelliste, il a écrit « Les tendaliennes », aux éditions Le Bélier, Brazzaville, en 1993. Sa production romanesque se distingue par un élan de solidarité sociale à travers son roman intitulé « Cette autre famille » paru aux éditions La Bruyère, Paris, en 2013. En outre, il a écrit deux essais : « Inter club hand/Par la volonté des hommes », paru aux éditions Le Bélier, Brazzaville, en 1997 ; « Denis Sas-

sou-Nguesso : L'homme et les événements », aux éditions Hemar, Brazzaville en 2011.

Un véritable passionné des lettres

Passionné de l'écriture, il n'a pas manqué d'aborder la prose selon plusieurs facettes. Il a tout de même écrit des récits qui traversent significativement son costume de poète pour plonger les lecteurs à la fois dans sa peau de militaire et de grand fervent chrétien catholique, membre de Lions Club appartenant au Centre Jessimon. Dans la veine de ses récits, on retrouve des œuvres ci-après : « Souvenirs d'enfant de troupe », aux éditions La Bruyère, Paris, en 2015 ; « Saint-Cyr Coëtquidan », Les bovidés de la « 2-3 », aux éditions La Bruyère,

Paris, en 2018.

En spiritualité, son nom de plume aura été Isaac. Et dans ce domaine, il a écrit : « Le Centre Jessimon », aux éditions Primer-One, Brazzaville, en 1999 ; « L'Âge d'or et la maîtrise du soi », aux éditions Primer-One, Brazzaville, en 2001 ; « Le maître et la connaissance », aux éditions Primer-One, Brazzaville, en 2002 ; « Grand maître Josué, esprit de colombe », aux éditions Baja-Meri, Paris, en 2005 ; « Les Premiers pas », aux éditions Pri-

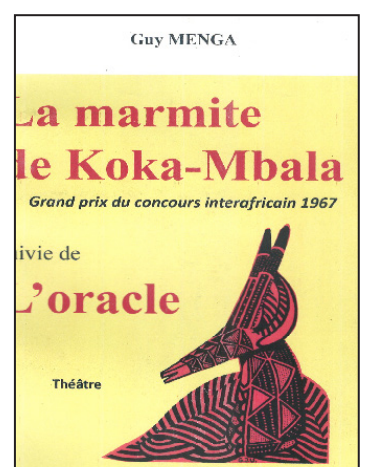
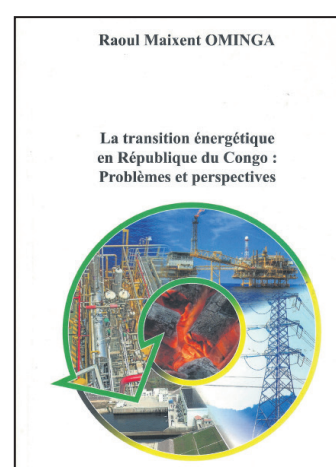
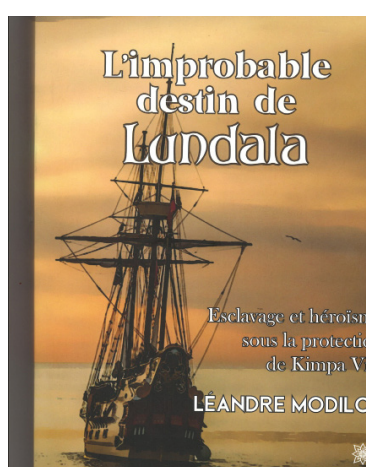
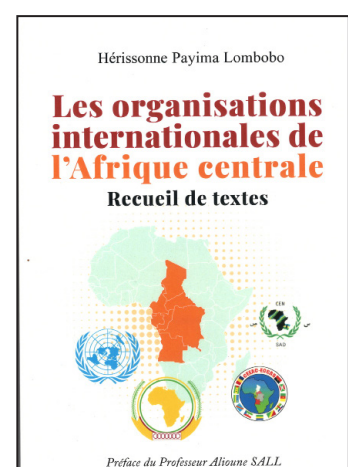
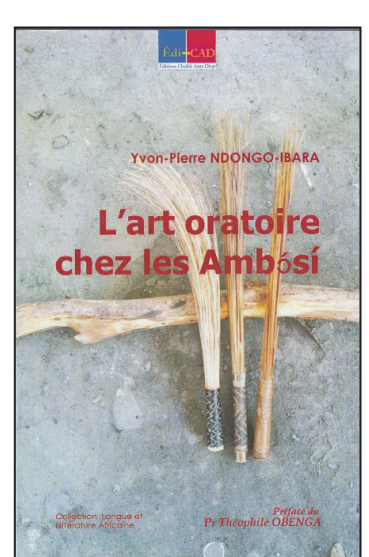
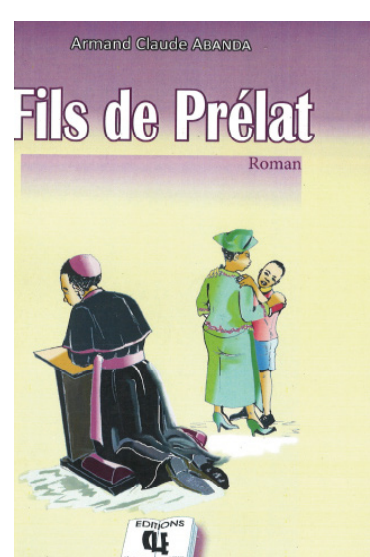
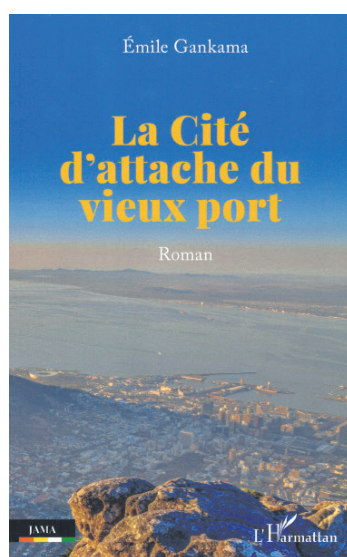
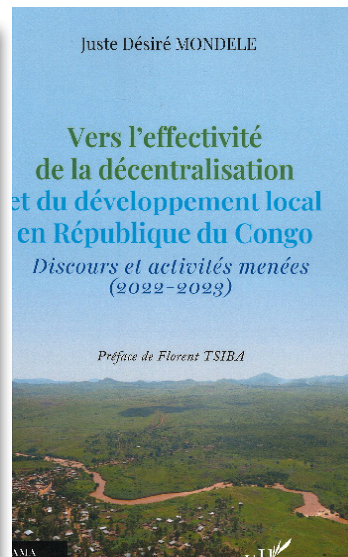
mer-One, Brazzaville, en 2006 ; « À l'écoute des maîtres ou le partage de la connaissance », aux éditions Proteb Entreprises Imprimer, Brazzaville, en 2009. De ses responsabilités culturelles, on retiendra qu'il était le président de la fédération des gens de lettres de la République du Congo à Brazzaville. Encore faut-il signifier qu'il était préfacier, en témoignent ses préfaces dans les deux livres du poète Malachie Cyrille Ngouloubi, que sont : « Le soleil des élites », poésie, paru aux éditions Les Impliqués, Paris, en 2017 ; « Chants solaires pour dire Denis Sassou-N'Guesso », Paris, en 2022.

Cependant, en dehors de l'écriture et de sa profession militaire, il a fait un parcours brillant en sport. En effet, joueur de l'équipe du Congo de basket-ball de 1963 à 1968 et de l'équipe du Congo de handball de 1966 à 1982, Claude Emmanuel Eta-Onka a été sacré médaillé de bronze à l'issue du tournoi de basket-ball des Jeux africains de 1965 à Brazzaville. Bien plus tard, il a dirigé la Fédération congolaise de handball de 1992 à 1996. Né en mars 1946, le général de brigade à la retraite, Claude Emmanuel Eta-Onka, a tiré sa révérence le 25 décembre 2024 à 78 ans. Il sera inhumé dans son Lékana natal.

Bruno Zéphirin Okokana



EN VENTE



LES «AVANT-PREMIÈRES LAMUKA»

« Attente » en diffusion le 17 janvier

Initiés dans le but de promouvoir le cinéma congolais au plan national et à l'international, les «Avant-premières Lamuka» se poursuivent en inscrivant le long métrage « Attente » comme premier rendez-vous de l'agenda 2025.

Le 17 janvier, à partir de 18h00, les spectateurs sont invités à naviguer sur la toile pour le troisième périple des «Avant-premières Lamuka» avec la diffusion exclusive du film « Attente » de la réalisatrice congolaise Divana Cate. A en croire les promoteurs de Lamuka, la billetterie pour cette diffusion internationale est déjà ouverte en ligne. Le prix variant entre 4,5 pour l'Afrique et 7,5 pour le reste du monde. Le nombre de places est limité à 10 000 personnes. Par ailleurs, le film ne sera disponible en ligne que pendant 48 heures.

Dans un contexte où les cinéastes congolais n'ont pas assez de moyens pour organiser des grandes-premières à l'international, cette initiative se positionne comme une vitrine pour les acteurs congolais du 7^e art ainsi qu'une promotion de leurs œuvres afin de toucher un plus large public. Et aussi, attirer l'attention de po-



tentiels producteurs et partenaires afin d'accompagner les réalisateurs locaux.

Par ailleurs, les «Avant-premières Lamuka» ont non seulement pour objectif de

promouvoir les créateurs congolais mais globalement les Africains émergents et leurs œuvres, d'offrir une vitrine internationale à un public de qualité, composé d'experts, de

critiques et d'amateurs passionnés de cinéma ainsi que de maintenir la rareté et l'exclusivité des œuvres avant leur parcours commercial. Une expérience interactive au-delà de

la simple projection, et lorsque l'événement virtuel est associé à un événement physique, les «Avant-premières Lamuka» sont l'occasion d'échanger avec les réalisateurs et équipes de production.

Synopsis du film

« Attente » raconte l'histoire captivante de Sandra, une jeune femme congolaise qui prend la courageuse décision d'attendre son fiancé parti pour la France, malgré l'opposition de sa famille. Installée dans une banlieue difficile, elle croise le chemin de personnages comme Ben, Rufin et un sage, chacun porteur de ses propres attentes. Entre amitié, jalousie et amertume, Sandra se retrouve plongée dans un conflit intérieur entre son désir de liberté et les attentes de sa famille. Dans ce quartier en perpétuelle effervescence, les relations humaines se dévoilent dans toute leur complexité.

Merveille Jessica Atipo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Italie, 20^e journée, 1^{re} division Largement dominé, Cagliari rapporte un très bon point de Milan (1-1). Titulaire, Antoine Makoumbou a été remplacé à la 81^e.

Sans Gabriel Charpentier, convalescent, Parme s'incline chez le Genoa (0-1).

Monza et Warren Bondo accueillent la Fiorentina lundi soir. Malte, 16^e de finale du Trophée FA

Floriana bat Wexkija Tigers 2-0. Au nom de l'alternance coupe-championnat, Christoffer Mafoumbi était remplaçant.

Pays-Bas, 18^e journée, 1^{re} division

Brayann Pereira, titulaire, et le NEC Nimègue prennent les trois points à Zwolle (1-0). Le NEC est 12^e avec 20 points.

Turquie, 18^e journée, 1^{re} division

Alanyaspor prend un point à Sivasspor (1-1). Titulaire, Gaius Makouta a donné une passe décisive d'un beau centre du gauche.

Chandrel Massanga poursuit son retour progressif à la compétition, après une longue absence pour blessure : déjà entré en jeu fin de décembre, le milieu inter-

national est entré à la 70^e lors du revers d'Hatayspor face à Rizespor (1-2).

Demirspor chute à Gaziantep (0-1). Sans Breyton Fougeu, blessé.

Turquie, 19^e journée, 2^e division Sakaryaspor prend un point à Erokspor (1-1). Entré à la 75^e, Dylan Saint-Louis a égalisé, à la 82^e d'un tir du gauche. Simon Nsana était titulaire et a été averti à la 89^e. Francis Nzaba, lui, est resté sur le banc.

Albanie, 20^e journée, 1^{re} division

Archange Bintsouka a inscrit son 5^e but de la saison : titulaire sur la gauche de l'attaque du Partizani, l'international congolais a ouvert le score, de la tête, à la 43^e. Son équipe concède finalement le nul 1-1 face à la lanterne rouge, Skenderbeu Korçe. Allemagne, 16^e journée, 1^{re} division

Niels Nkounkou est resté sur le banc lors du succès de Francfort à Sankt-Pauli (1-0).

Augsbourg s'incline face à Stuttgart (0-1). Titulaire, Christian Matsima a été averti à la 67^e. Angleterre, 3^e tour de la FA Cup Luton est éliminé à Nottingham



Cinquième but de la saison pour Archange Bintsouka (DR)

(0-2). Sans Christ Makosso, absent du groupe.

Belgique, 21^e journée, 1^{re} division

Sans Mark Mampassi, blessé, Courtrai s'incline chez le Standard de Liège (0-1).

Senna Miangué est entré à la 90^e+1 lors du succès du Cercle de Bruges face à Malines (1-0). Espagne, 22^e journée, 2^e division

Gijón prend un point à Oviedo (1-1). Yann Kembo est resté sur

le banc. Absent, Pierre Mbemba n'était pas non plus aligné avec l'équipe réserve, victorieuse de Condal (3-0).

Israël, 18^e journée, 1^{re} division Sans Fernand Mayembo, suspendu pour cumul de cartons jaunes, l'Hapoel Haïfa chute à domicile face au leader, Beer Sheva (0-1). L'Hapoel est 5^e à 9 points du podium et 14 de son adversaire.

National 1, 16^e journée

Orléans bat Aubagne (2-1). Marvin Baudry était titulaire sur la droite de la défense à trois, tandis qu'Owen Matimbou est resté sur le banc.

Natanael Bouékou est entré à la 88^e minute lors du succès de Quevilly-Rouen à Versailles (1-0). Sochaux est tenu en échec par Boulogne-sur-Mer (1-1), sans Victor Mayela, non retenu.

Arrivé au club le 6 janvier en provenance de Granville, Dorian Samba est resté sur le banc lors du revers de Châteauroux à Dijon (0-4). Le milieu de 25 ans a passé sa formation à Reims avant de jouer à Bourges, Trélissac et Granville.

Camille Delourme

CONTE

La parole et les arts de l'oralité se sont exprimés à Côte mateve

La Journée nationale du conte a été célébrée le 12 janvier, au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte mateve, dans le 6e arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo. Une initiative de la compagnie Africa Graffitis visant à perpétuer la tradition orale contenue dans les contes, légendes, récits ou épopées d'autrefois.

Depuis plus de dix ans, la compagnie de conte Africa Graffitis réunit les conteurs, les magiciens de la parole, les griots, les férus de l'art de l'oralité autour du conte à la faveur de la journée dédiée à cet art.

Cette année, le Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité, que dirige le conteur itinérant Jorus Mabilia, a réuni les percussionnistes et conteurs des Tam-Tam de Pointe-Noire, la conteuse Julia Mvila qui a livré un conte sur le royaume Loango et ses différentes successions. Un conte écrit par Jorus Mabilia.

L'activité a été agrémentée du début à la fin par le groupe de percussions les Tam-Tam de Pointe-Noire qui a offert une merveilleuse animation faite de danses, chants, contes..., fortement ovationnée par le public bon enfant qui a pris d'assaut l'espace.

La visite racontée des expositions-photo «France-Congo; Congo-France; Mputu-Kongo;



La conteuse Julia Mvila et les Tam-Tam de Pointe-Noire en scène/Adiac

Kongo-Mputu Tout est danse» de l'artiste-photographe Sophie Gillmann a mis fin à l'activité. Un apéritif sauvage

constitué de boissons locales et des amuse-gueules du terroir a été servi au public en guise de remerciements.

Lancée en 2013 à Pointe-Noire, la Journée nationale du conte a pour objectif de revaloriser les valeurs ancestrales

incarnées par la sagesse des aïeux enfouie dans l'oralité.

Pour Jorus Mabilia, cette journée permet non seulement la transmission de la sagesse ancestrale à la jeunesse, mais elle sert aussi de prétexte à la résurrection de cet art naguère prisé par les Africains «Le conte est le premier théâtre pour nous Congolais. Au mbongui à l'époque, les parents racontaient des contes à leurs enfants, qui suivaient religieusement les sages conseils et la morale qui concluaient ces contes. Africa Graffitis veut, à travers cette activité et d'autres bien entendu, dire au public que quoi que l'Afrique est le berceau de l'oralité, nous devons toujours nous évertuer à pérenniser cet art pour l'empêcher d'être précipité par la faute des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la poubelle de l'oubli», a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

EXPOSITION

Sophie Gillmann partage ses souvenirs et son vécu entre le Congo et la France

Artiste-photographe, Sophie Gillmann revisite son passé à travers l'exposition dénommée «France-Congo; Congo-France; Mputu-Congo; Kongo-Mputu». Les souvenirs de sa petite enfance, les vrais faux souvenirs de France, les souvenirs inédits de ses villégiatures dans le Congo et ses attractions sont gravés en images dans cette exposition. Le vernissage a eu lieu le 8 janvier, au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte mateve, dans le 6e arrondissement, Ngoyo.

Partie du Congo à l'âge de 5 ans pour la France, Sophie Gillmann, en dépit de son âge, avait toujours caressé l'envie de revenir un jour au Congo, le pays où elle a passé sa petite enfance. En 2014, devenue adulte et photographe, elle refoule le sol congolais. «J'ai grandi à Brazzaville, au Congo. Après mon départ en 1980, pour la France, j'ai toujours rêvé de revenir au Congo. Ce qui fut fait en 2014, lors de mon premier retour. Cette exposition qui se subdivise en trois principales parties est un récit personnel imagé des moments de ma petite enfance que j'ai gravés sur des petits papiers. La première partie est consacrée à ces souvenirs de mon enfance, la deuxième est réservée aux vrais faux souvenirs, quand il y a dix ou quinze ans, je me suis amusée à photographier des lieux en France qui m'ont fait penser au Congo à travers les émotions ressenties, les couleurs ou les lumières qui les accom-

pagnent. Des symboles forts, uniques et intarissables que l'on ressent seule et que j'ai voulu partager. Entre fiction et réalité autobiographique, je me raconte pour raconter nos deux mondes: la France et le Congo. La troisième partie de l'exposition est faite des souvenirs épars mais expressifs glanés lors de mes voyages et randonnées dans les coins et recoins du Congo ».

L'exposition «France-Congo; Congo-France; Mputu-Kongo; Kongo-Mputu et tout est danse» fait aussi un clin d'œil à un tableau comparatif sur le plan socio-économique entre la France et le Congo. Les habitudes parfois étonnantes de l'univers social, selon que l'on est en France ou au Congo, garnissent aussi cette exposition. « Mon envie a été pressante d'expliquer les habitudes du Congo aux Français et celles des Français aux Congolais, à travers cette exposition. Bref, une manière de faire visiter aux Congolais ma France et aux Français



Sophie Gillmann présentant son exposition/Adiac

mon Congo, la beauté du pays, ses curiosités, la chaleur hospitalière de ses habitants et leur bonne humeur presque contagieuse», a-t-elle indiqué.

Comme un diaporama, les souvenirs immortalisés par un cliché émerveillent et captivent. Brazzaville (Lycée français Saint Exupery, cathédrale Sacré Cœur, fleuve Congo, Poto-Poto...), Pointe-Noire (Wharf, la Côte sauvage, Côte mateve, Fond Tié Tié...) à Riquewihr, Wiroflay, Kervilzic Loctudy, Paris, Belleville en France sans oublier les autres lieux et localités visités par la photographe.

L'exposition qui va durer de nombreux mois se déroule dans sept lieux différents de Côte mateve : à la galerie Moya, galerie d'art restaurant, au nganda maman Irène, chez Bani 37e, nganda Internet Clim, à la Casa Del Canto, à la médiathèque des papayers, chez Maxime, la table nganda, à la galerie du Centre des ressources du conte et des arts de l'oralité.

H.B.M.

CONGO-VATICAN

Un comité de suivi d'application de l'accord-cadre

La République du Congo et le Saint-Siège ont mis en place, le 13 janvier, à Brazzaville une commission mixte de suivi de l'application de leur accord-cadre signé le 3 février 2017 dans la capitale congolaise.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire du Saint-Siège pour les rapports avec les Etats et les organisations internationales, Mgr Paul Richard Gallagher, du ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, ainsi que d'autres membres du gouvernement congolais. « Je tiens à vous rassurer solennellement de la ferme volonté et de la détermination du gouvernement du Congo à réunir toutes conditions nécessaires au bon fonctionnement de cette commission afin qu'elle puisse accomplir

ses missions principales », a déclaré le ministre Denis Christel Sassou Nguesso.

Au nombre des missions confiées à cette commission figurent celles de résoudre par voie diplomatique les difficultés pouvant surgir dans l'interprétation et l'exécution de cet accord-cadre, traiter de manière concertée les questions d'intérêt commun nécessitant des solutions nouvelles, conclure des accords spécifiques sur les questions d'intérêt commun en lien avec l'accord-cadre.

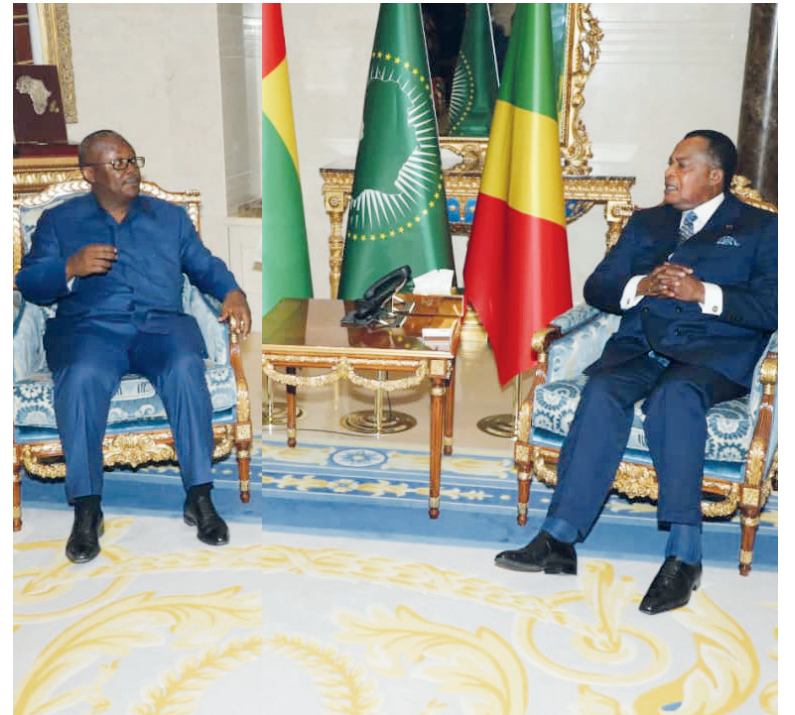
De son côté, Mgr Gallagher a estimé qu'avec la cérémonie de lancement des travaux de la commission mixte pour

l'application de l'accord-cadre entre le Congo et le Saint-Siège : « Nous vivons aujourd'hui une journée historique. L'accord-cadre signé ici à Brazzaville, le 3 février 2017, constitue d'une certaine manière le couronnement d'un long chemin d'amitié positive et d'une collaboration entre le Saint-Siège et le gouvernement congolais ». Le Congo et le Saint-Siège ont établi leurs relations diplomatiques en 2017. Depuis lors, les deux parties ont su entretenir « les relations exemplaires ». La visite de la délégation du Saint-Siège au Congo intervient après celle du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, au Vatican le 25 novembre dernier. A cet effet, le pape François et le chef de l'Etat congolais avaient parlé de la coopération bilatérale, des questions liées à la paix et la sécurité, la préservation de l'environnement, avec la décennie d'afforestation et de reboisement.

La Rédaction

DIPLOMATIE

Denis Sassou N'Guesso échange avec Umaro Sissoco Embaló



Umaro Sissoco Embaló et Denis Sassou N'Guesso pendant le tête-à-tête DR

En route pour le Mozambique, le président de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló, a fait une brève escale à Brazzaville le 13 janvier 2025, où il a rencontré son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Les deux présidents ont discuté des questions bilatérales pour le renforcement des liens de coopération entre les deux pays. Après échange, le président Umaro Sissoco Embaló a poursuivi son voyage pour le Mozambique, où il assistera à l'investiture du nouveau président de ce pays, Daniel Francisco.

Les Dépêches de Brazzaville

« Nous vivons aujourd'hui une journée historique. L'accord-cadre signé ici à Brazzaville, le 3 février 2017, constitue d'une certaine manière le couronnement d'un long chemin d'amitié positive et d'une collaboration entre le Saint-Siège et le gouvernement congolais »

CONGO-PNUD

Adama-Dian Barry fait le point des réalisations de 2024 à Isidore Mvouba

La représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama-Dian Barry, a rendu compte, le 11 janvier à Brazzaville, au président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, des activités réalisées l'année dernière par son institution dans le cadre de la réduction de la pauvreté avant de projeter l'avenir.

« A l'orée de cette nouvelle année, nous avons un devoir de redevabilité qui nous incombe de pouvoir nous rendre auprès de nos partenaires pour leur expliquer ce que nous avons fait au cours de l'année écoulée, comment nos interventions ont pu répondre à leurs priorités stratégiques, contribuer aux priorités gouvernementales que nous accompagnons dans la réduction de la pauvreté. Surtout comment ces interventions ont pu toucher les femmes et les jeunes dans le pays », a expliqué la représentante du Pnud à sa sortie d'audience. À cinq ans de la réalisation des Objectifs de développement durable relatifs à l'éradication de la pauvreté dans le cadre de l'agenda

2030, Adama Dian Barry a expliqué à Isidore Mvouba les stratégies que le Pnud met en œuvre dans le monde entier pour accélérer ses avancées. Les deux personnalités ont, en effet, évoqué la nécessité d'accélérer les avancées pour être sûrs que dans les cinq prochaines années, le retard accusé puisse être rattrapé afin de faire en sorte que la pauvreté soit éradiquée dans les différentes contrées rurales au Congo. A cet effet, le Pnud a présenté au président de la chambre basse du Parlement une approche stratégique très innovante qu'il a élaborée au Congo avec les autorités.

« C'est une approche de développement communautaire accélérée visant à



Isidore Mvouba et Adama-Dian Barry

désenclaver les 90 districts du pays avec des activités bien identifiées, avec l'ensemble des collectivités territoriales, et qui va permettre l'accès à l'eau, à l'électricité et à des services éducatifs. Cette approche va également permettre

d'employer énormément de jeunes dans les chantiers de construction et créer des conditions d'un développement économique auprès de cette population, notamment les femmes à travers les activités dans divers domaines », a-t-elle

détaillé.

Au plan interne, le Pnud et l'Assemblée nationale envisagent, cette année, de renforcer, de dynamiser et d'intensifier leur coopération dans le cadre de la modernisation de l'administration parlementaire. « Le Pnud est, comme vous le savez, un acteur de premier plan dans l'amélioration de la gouvernance, dans la modernisation administrative, dans l'accompagnement à la digitalisation, à la numérisation de différentes administrations, mais également dans ce qui est appui au contrôle de l'action publique », a conclu la représentante résidente du Pnud en République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama